

Première clôture d'un placement privé pour 309 075 \$

Montréal, le 30 décembre 2015 – Ressources Géoméga Inc. (« **GéoMégA** » ou la « **Société** ») (TSX-V : GMA) annonce la première clôture d'un placement privé sans courtier (le « **placement** ») pour un montant de 309 075 \$, composé d'un total de 3 434 167 actions ordinaires accréditives (les « **actions ordinaires accréditives** ») au prix de 0.09 \$ l'action. La Société prévoit une clôture finale du placement composé d'unités (les « **unités** ») au prix de 0.07 \$ l'unité le ou vers le 22 janvier 2016. Chaque unité est constituée d'une action ordinaire (une « **action ordinaire** ») et d'un demi-bon de souscription d'actions ordinaires (chaque bon de souscription entier, un « **bon de souscription** »). Chaque bon de souscription permet à son porteur d'acquérir une action ordinaire supplémentaire au prix de 0,09 \$ l'action pendant une période de vingt-quatre (24) mois à compter de la date de clôture.

Certains administrateurs de la Société ont souscrit pour un total de 330 000 actions ordinaires accréditives dans le cadre du financement (la « **participation des initiés** »). La participation des initiés est dispensée de l'obligation d'établir une évaluation formelle et de l'approbation des porteurs minoritaires prévues au Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières (le « **Règlement 61-101** ») en vertu de la dispense prévue aux articles 5.5(a) et 5.7(1)(a) du Règlement 61-101, puisque la juste valeur marchande de la participation des initiés ou la contrepartie payée par ces initiés n'excède pas 25% de la capitalisation boursière de la Société. La Société n'a pas déposé de déclaration de changement important au moins 21 jours avant la réalisation du placement puisque la participation des initiés n'avait pas été déterminée à ce moment.

La totalité du produit du placement d'actions ordinaires accréditives et d'unités sera affectée aux travaux sur son portefeuille d'exploration ainsi qu'aux fins de fonds de roulement de la Société.

Les actions ordinaires accréditives acquis dans le placement sont sujettes à une période de restriction à la revente de quatre mois et un jour depuis la date de clôture, se terminant le 2 mai 2016, sauf tel que permis par la réglementation en valeurs mobilières applicable et les règles de la Bourse de croissance TSX.

En lien avec le placement, la Société a versé une commission en espèces de 20 688.75 \$ et a émis 229 875 options de rémunération incessibles permettant chacune d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,09 \$ l'action pendant une période de dix-huit (18) mois et sont sujettes à une période de restriction à la revente de quatre mois et un jour à compter de la date de clôture.

À propos de GéoMégA (www.geomega.ca)

GéoMégA est une société d'exploration minière québécoise dont l'objectif est la découverte et le développement durable de gisements économiques de métaux au Québec. GéoMégA s'engage à respecter les normes de l'industrie minière canadienne et se distinguer par son ingénierie innovante, l'engagement des parties prenantes et son dévouement à la transformation locale.

Actuellement, GéoMégA a 66 012 283 actions ordinaires en circulation.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité à l'égard de la pertinence ou de l'exactitude du présent communiqué.

Pour plus d'informations, contactez:

Kiril Mugerman
Président et Chef de la direction
Ressources Géoméga Inc.
450-465-0099 ext. 3
kmugerman@geomega.ca

Mises en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs à l'égard de nos intentions et de nos plans. Les énoncés prospectifs contenus dans les présentes sont basés sur diverses hypothèses et estimations posées par la Société et comportent un nombre de risques et d'incertitudes. Par conséquent, les résultats réels pourraient varier considérablement de ceux prévus ou suggérés dans ces énoncés prospectifs et les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Veuillez noter que les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes connus et inconnus, comme il est mentionné dans les documents déposés par la Société auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada. Divers facteurs peuvent empêcher ou retarder nos plans, notamment la disponibilité et le rendement des entrepreneurs, les conditions météorologiques, l'accessibilité, les prix des métaux, la réussite ou l'échec des travaux d'exploration et de mise en valeur effectués à divers stades du programme ainsi que l'environnement économique, concurrentiel, politique et social en général. La Société se décharge expressément de l'obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif, sauf si la législation en valeurs mobilières l'exige.